

# **RACAN PÂTE 25**

RATS NOIRS, SURMULOTS ET SOURIS DIFÉNACOUM 0,0025%

## Présentation du produit

Type de produit Type de formulation Substance active Concentration

TP14 - Rodenticide Pâte prête à l'emploi (RB) Difenacoum N°CAS 56073-07-5

0,0025% m/m

Benzoate de denatonium 10ppm

# Informations réglementaires

Nom homologué

**RACAN PÂTE 25** 

N° d'AMM

Amérisant

FR-2012-0506 - Professionnels de la lutte

contre les rongeurs

Organismes ciblés

Rats noirs (Rattus rattus) Rats bruns (Rattus norvegicus)

Souris (Mus musculus)

Application

Utilisation en intérieur et en extérieur, autour des

bâtiments, en zones ouvertes et décharges.

## Mode d'action

Le Difénacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

# Conditions et doses d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appâts couverts et protégés.

Contre les rats: 100 g de produit espacés de 5 à 10 mètres. Contre les souris : 30 g de produit espacés de 3 à 5 mètres.

Inspecter les postes après 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats) pour vérifier que l'appât est consommé, puis une fois par semaine. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

NE PAS utiliser en APPÂTAGE PERMANENT.





## Référence et conditionnement

Réf. R8959: Sachets de 10 g - Seau de 5 kg (Unité)

## Élimination

Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale. Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

## Précautions particulières

Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause.

TP14. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Les postes d'appâtage contenant RACAN PÂTE 25 doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Nom du produit :	
Substance active : Difénacoum  Bromadiolone  Brodifacoum  Autre	Ne pas déplacer, ni ouvrir. Contient un rodenticide. Antidote : Vitamine K1 En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

